

AUTRE n ° DDT-SGREB-BA 2020-07/1

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ D'ORIENTATION DE
L'ORGANISME UNIQUE IRRIGATION BEAUCE 28**

signé par

Jean-Michel GOUACHE, PRÉSIDENT DE L'ORGANISME UNIQUE IRRIGATION BEAUCE 28

le 18 JUIN 2020

Délibération du Comité d'Orientation de l'Organisme Unique Irrigation Beauce 28

Mission de service public (AP DDT-SGREB-BA 2019-07/3 du 9 juillet 2019).

Budget réalisé 2019 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.72 ETP)	107 124 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	2 400 €	
Participation Etude d'impact régionale	3 146 €	
Participation Concertation Régionale 2017-2018	5 681 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Dotation aux provisions (*)	29 507 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		19 276 €
Aides perçues des agences de l'eau		15 153 €
Paiement CRA du temps passé à l'étude d'impact		40 717 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		87 712 €
TOTAL	162 858 €	162 858 €

(*) Provision constituée en 2019 puis reprise en 2020.

Budget modificatif 2020 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.7 ETP)	104 412 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	3 500 €	
Participation Concertation Régionale	3 831 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		18 788 €
Reprise sur provisions (**)		13 798 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		94 157 €
TOTAL	126 743 €	126 743 €

Montant de la redevance annuelle = part forfaitaire + part variable :

Part fixe : 25 € par exploitation (50% pour les limitrophes)
Part variable 2019 : 0.48 euros/ 1 000 m3 de volume demandé
Part variable 2020 : 0.53 euros/ 1 000 m3 de volume demandé
Part variable 2021 : 0.58 euros/ 1 000 m3 de volume demandé

Budget prévisionnel 2021 :

	Dépenses	Recettes
Animation (0.6 ETP)	91 286 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	3 500 €	
Participation Concertation Régionale	3 908 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	5 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Dotation aux provisions (**)	3 490 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		16 426 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		100 758 €
TOTAL	117 184 €	117 184 €

Membres présents ou représentés : 8 (Quorum = 6) ; Votes : Pour 8 voix / Abstention 0 voix / Contre 0 voix.

A Chartres le 18 juin 2020,

Le Président, Jean-Michel GOUACHE.

